

La caisse sera ouverte lundi matin. A l'unanimité, les créanciers, et les actionnaires assistant à la réunion, ont confié à M. Pérot la liquidation de sa maison de Banque.

La Semaine religieuse publie une intéressante notice sur M. l'abbé Georges Brédart dont le nom a été longtemps si populaire à Roubaix :

M. Georges Brédart naquit à Roubaix, le 22 février 1764, de parents aussi distingués par leur attachement à la foi que par leur probité. De bonne heure ses pensées le portèrent vers les services des autels, et cet attrait du premier âge ne fit que se développer avec les années. Ses études commencées dans sa ville natale furent suivies et achevées avec succès à la célèbre Université de Louvain, puis au séminaire de Tournai. C'est dans cette ville et des environs de l'évêché, qu'il appartenait alors, pour le spirituel, le pays de Lille, qu'il reçut le sous-diaconat le 25 octobre de l'année 1789. Cinq mois plus tard, le 27 mars 1790, M. Georges Brédart était ordonné prêtre et envoyé, en qualité de vicaire, dans la paroisse de Roncq.

Embrasser le sacerdoce, à cette époque, c'était aller au devant de la persécution. Tout l'avait préparé; tout l'annonçait comme imminent et ce n'est pas assurément un des titres les moins glorieux de l'église de France que cette sainte émulation pour entrer, jusqu'à la dernière heure, dans les rangs des futurs persécutés.

A notre grand regret un profond silence s'est fait sur les dix années pendant lesquelles le jeune et intrépide vicaire exerça son sacré ministère à la manière des prosaïtes. Grâce aux facilités particulières que donnait la proximité des possessions, il était en mesure de faire des apparitions si fréquentes à Roncq même et dans les paroisses voisines. Les fatigues et les dangers de cet apostolat sont facilement devinés, et nos pères, qui en ont été les témoins, en rappelaient toujours avec émotion les circonstances les plus touchantes et les plus saintement audacieuses.

Enfin des jours meilleurs commencent à briller sur la France et Dieu, prenant en pitié cette nation coupable mais repentante, accomplit au milieu d'elle des prodiges qui éclairent son action providentielle. La tyrannie révolutionnaire fut comprimée et le culte catholique qu'elle avait aboli, relevé aux applaudissements de la multitude.

A la suite du concordat conclu à cette époque, un lieu de nouvelle consécration fut désigné en France. Par le fait M. Georges Brédart, natif de Roubaix, devenait le sujet du diocèse de Cambrai avec lequel, jusqu'à ce moment, il n'avait eu aucun rapport. Cette circonstance suffirait à elle seule pour expliquer la détermination qu'il prit, comme plusieurs autres prêtres distingués, ses compatriotes, de rester, quelques temps du moins, en Belgique.

Après avoir, l'espace de trois ans, rempli les fonctions de vicaire à Dottignies, puis celle de curé à Espécher, et de fin chargé d'administrer l'importante paroisse de Dinant-sur-Meuse au diocèse de Namur.

Le nouveau pasteur gagna promptement le cœur de ses paroissiens par les grâces de son esprit, par son accueil aimable et par les témoignages éclatants de son zèle et de sa piété. Homme du devoir, il était à tous sa sollicitude, aux enfants, aux jeunes hommes et aux vieillards, aux riches, aux pauvres et aux malades. Dans les catéchismes, il savait se mettre à la portée de tous pour donner une intelligence exacte de la religion, des dogmes de son esprit et de ses pratiques. Au tribunal de la pénitence, c'était un juge ferme, mais en même temps un ami, un père et un guide. Son talent pour la chaire était véritablement remarquable. Il avait une voix sonore et nette qui lui permettait de se faire entendre dans les églises les plus vastes. Il savait adresser tous les tons et profiter avec une adresse merveilleuse des moindres circonstances pour frapper ses auditeurs et les toucher.

Ses instructions, simples et solides, annonçaient le prêtre pieux, admirablement instruit sur tous les points de la religion et non moins versé dans la connaissance du cœur humain. C'était, on peut le dire en toute vérité, un orateur saintement populaire qui, content de toucher et d'émeuvoir, négligeait l'art de plaire pour ne suivre que les mouvements de son âme.

Ce fut pendant son administration de la cure de Dinant-sur-Meuse que M. Georges Brédart fit à Rome ce pèlerinage ad limina toujours si consolant pour les prêtres et surtout pour le prêtre catholique. Les circonstances, d'ailleurs, donnaient un attrait particulier à ce voyage : il n'y avait que quelques semaines, en effet, que le Pape Pie VII, après une captivité de cinq ans, était rentré dans ce palais du Quirinal d'où il avait retracé la violence.

Sa piété satisfaite et après avoir visité les différents sanctuaires de la Ville Eternelle et reçu, dans une audience particulière du Saint-Père des bénédictions abondantes pour son troupeau, le vénérable pasteur revint au milieu des siens.

La paix extérieure était enfin rétablie après plus de vingt ans de guerre et le bruit des armes avait cessé de retentir dans toute l'Europe : mais la Belgique, réunie par les traités à la Hollande et soumise à un roi hérétique, commença à subir les persécutions de Guillaume d'Orange.

A cette heure-là même, sous le gouvernement sage et réparateur et aujourd'hui mieux apprécié de la restauration, les évêques de France en grand nombre formaient dans leurs diocèses des associations de missionnaires ou prêtres auxiliaires pour évangéliser le peuple des villes et des campagnes. La révolution et la guerre après avoir accumulé partout les ruines, ne laissaient pour le réparateur qu'un clergé trop peu nombreux.

C'est dans ces circonstances que l'évêque d'Amiens,Mgr de Bombelles, fit choix de M. Georges Brédart pour le mettre à la tête d'une société de missionnaires qui devaient prêcher leur concours aux prêtres de son diocèse. Ce diocèse comprenait, à cette époque, les deux départements de la Somme et de l'Oise. Le supérieur de la nouvelle association, alors dans toute la force de l'âge et du talent, commença, avec un succès toujours croissant, ce ministère si parfaitement en rapport avec ses aptitudes. (A suivre.)

Le coadjuteur de Cambrai, Mgr Monnier, évêque de Lydda, est arrivé, à Tournai, hier après-midi, entre 5 et 6 heures. On sait, nous l'avons annoncé hier — que Mgr Monnier passera presque toute cette semaine, à Tournai, où il doit administrer le Sacrement de Confirmation dans toutes nos paroisses.

Aujourd'hui dimanche, Mgr Monnier a assisté à la Grand'Messe, à l'église Saint-Christophe. Il doit faire visite, ce soir, au Cercle St-Joseph, rue du Moulin-Fagot, et demain il présidera une réunion générale des Membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, au Cercle Catholique, rue de la Cloche.

Hier, à dix heures du matin, a eu lieu la bénédiction de l'église du Sacré-Cœur, située à Lille, rue Nationale. La cérémonie a été présidée par Mgr de Lydda, co-adjuteur de l'archevêque de Cambrai.

La commune de Mouvaux fête aujourd'hui sa ducasse annuelle. Le temps magnifique qu'il fait depuis ce matin amènera certainement de nombreux promeneurs dans cette localité.

Le Journal officiel nous apprend la nomination de M. Matrot, ingénieur des mines à Lille, et sous-directeur de l'Institut industriel, aux fonctions d'ingénieur chef de l'exploitation des chemins de fer de l'Etat, avec résidence à Tours.

On écrit de Paris que M. Abel Desjardins, doyen de nombreux travaux historiques, sera désigné pour remplacer M. Zévort comme recteur de l'Académie d'Aix.

Les plaideuries sur l'affaire Dathis et Cie ont continué vendredi devant la première chambre du tribunal civil de Lille.

On pense que le jugement sera rendu la semaine prochaine.

Le Bureau de Bienfaisance, de Tournai, a reçu cette semaine, 25 fr. en don, émanant d'un négociant à qui ils avaient été attribués, pour expertise au Tribunal de Commerce.

Dans le scrutin sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet le reclassement de la place de Quesnoy (Nord), tous les sénateurs du Nord ont voté pour son adoption.

Le Concours Hippique du Nord, dans lequel la société Hippique Française décernera 131 prix pour une somme de 29,500 francs, doit avoir lieu à Lille du 10 au 14 juillet 1878.

Les engagements sont reçus à la Préfecture de Lille, dans les bureaux de la 1re division, le jeudi 4 juillet avant 5 heures du soir.

Le programme des prix à décerner est semblable à celui de l'année 1877 et contient, en outre, une cinquième classe réservée aux poulains entiers, hongres et pouliches de trois ans non dressés. Nous applaudissons à cette création nouvelle qui permettra aux éleveurs de venir prendre part directement aux concours de la société.

Une assemblée d'au moins tous les cultivateurs du pays a eu lieu, hier, au café Delvoye, canton St-Christophe.

Chacun apportait ses pigeons pour le grand embarquement qui devait s'opérer le soir même. Les pigeons sous la garde d'un voyageur seront dirigés en chemin de fer, sur Paris, d'où ils seront lâchés, demain matin, à leur arrivée.

Le retour doit s'effectuer sur Tournai. Ce concours est des plus importants. On dit que plus de 1,200 pigeons y prennent part.

Une médaille d'honneur de 100 fr. et d'autres prix inférieurs seront donnés aux premiers arrivants.

Le festival donné au profit des pauvres à Lys-lez-Lannoy, le dimanche 19 mai, a parfaitement réussi. 25 sociétés, avaient répondu à l'appel des organisateurs de la fête qui n'avaient rien négligé pour la rendre des plus brillantes. Ces messieurs ont déposé entre les mains de M. le maire la somme de 1,200 fr. bénéfice net, pour les pauvres.

Les courses d'hommes qui ont eu lieu le lendemain avaient attiré beaucoup de monde. Cette fête, nouvelle pour nos pays, n'a pas peu contribué à la magnifique recette qui a été faite.

Les journaux de Lille donnent de nouveaux renseignements sur les dévaliseurs de caves arrêtés ces jours derniers à Lille :

Isidore Seranne et Léopold Lippens ont fait des aveux complets et se sont reconnus les auteurs de plus de soixante vols commis avec effraction depuis le mois de janvier 1877.

Ces deux malfaiteurs ont une complice. C'est la nommée Maria Boyer, qui recelait les objets volés et les écoulait en Belgique.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain lundi 3 juin, que la lune passera devant Mars, phénomène qui ne se reproduit guère que tous les dix-huit ans au moins. Une jumelle suffira pour constater le phénomène de 10 heures 13 du soir, si le temps est propice, à 10 heures 34, au moins pour Paris, la Lune et Mars se coucheront en même temps.

L'avant-dernière nuit, un exbaretier de la rue des Postes, à Lille, Deraeve, a mis le feu vers une heure du matin aux meubles du rez-de-chaussée, puis dans les quatre chambres situées aux étages différents, et enfin aux lits. Les secours sont arrivés aussitôt. Néanmoins, les lits ont été détruits. Deraeve est-il fou ? En attendant, il a été mis à la disposition du parquet.

Ephémérides Roubaisiennes

2 Juin 1706. — D'Artaignan, commandant de l'infanterie du Roi en Flandre, logé à Roubaix avec quatorze bataillons et quantité d'équipages.

TH. LEURIDAN.

Ephémérides Tourquennoises

2 Juin 1563. — Le bailli et les échevins de Tourcoing demandent la création d'un chemin, allant de Tourcoing, à la Grand'Route de Lille à Menin.

Ce chemin fut transformé en 1847, en route départementale. Cette route, tracée sur le chemin ancien, prend au Brun-Pain et fait sa jonction avec la route de Lille à Menin, au Blanc-Four.

G. B.

VILLE DE ROUBAIX

Classement des Chevaux

Juments, Mules, Mules et Voitures, susceptibles d'être requis pour le service militaire.

Le Maire de la Ville de Roubaix rappelle aux propriétaires des chevaux, juments, mules et mules ainsi que des voitures susceptibles d'être réquisitionnés en cas de mobilisation pour le service de l'armée de se rendre à Roubaix, le 4 Juin courant, à 2 heures de relevée, au 6 inclus.

Les chevaux, juments, mules et mules et voitures devront être réunis sur la Place de l'Abattoir, à 1 heure 1/2.

Aucune voiture, dite Calandrie, ne sera présentée.

Les voitures à quatre roues, dites Chariots, attelées de deux chevaux classés, seront seules présentées.

En conséquence, le propriétaire d'un chariot et d'un cheval classé ne présentera que le cheval classé.

Le propriétaire d'un chariot et de deux chevaux n'ayant pas six ans, ne présentera ni chevaux ni chariot.

Hôtel de Ville de Roubaix, le 31 mai 1878. Le Maire, Ch. DAUBERT.

M. le prince de Joinville s'est embarqué mercredi à Boulogne, se rendant en Angleterre.

On se rappelle le triste accident survenu au commencement d'avril à M. Charles Quillet d'Arras, à la suite de l'explosion d'un obus.

Après de longues souffrances et de pénibles opérations chirurgicales, ce malheureux jeune homme est mort vendredi matin.

On lit dans le Cambriais : « Le 28 mai, vers 5 heures 1/2, peu de temps après l'entrée des ouvriers de la manufacture de MM. Seydoux, Sieber et Co, un tisserand de 30 ans, Camille L., s'est suicidé dans la rue Saint-Sauveur, derrière les bâtiments de la ville, que, en se coupant la gorge avec un couteau grossier qu'il avait aiguisé récemment. Ce jeune homme paraît avoir agi sous l'influence d'une folie momentanée, car sa détermination ne saurait s'expliquer que par des motifs tristes. Il avait encouru la perte de quelques reproches de sa mère au sujet de sa conduite qui avait été bonne jusque dans ces derniers temps, mais qui laissait à désirer depuis peu. »

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Reboix. — Avis relatif dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tournai (Journal quotidien)

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 31 mai. — Pierre Luyckx, rue de la Longue-Chemise, 33. — Palmire Caby, au Pile, cour Vroman. — Théophile Baert, rue du Fomenoy, cour Larivière. — Henri Gardé, rue St-Vincent-Paul, 30. — Emile Scala, rue de l'Épée. — Gaston Rouzeur, rue de la Paix, 103. — Charles Vlamincq, rue de Solferino, 1.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 31 mai. — Désiré Destremaux, 1 mois, rue de la Paix, 63. — Joseph Colbre, 49 ans, apprêtur, rue du Fresnoy, 59. — Frady, 13 ans, rue de l'Archimède, cour Wils, 3. — Charles Vandepuete, 3 mois, rue du Fort, 76. — Pierre Boudere, 43 ans, savonnier, rue de Lannoy. — Céline Florquin, 8 ans, rue du Chemin-de-Fer, 24. — Emmanuel Fontaine, 30 ans, Hôtel-Dieu. — Bernard Leroy, 72 ans, sans profession, rue Pierre-François. — Marthe Deknop, 8 mois, rue du Coq Français, 57.

Etat-civil de Tournai. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 31 mai. — Henri Turpin, au Blanc-Segor. — Marie Volt, rue Borgne. — Cyrille Oger, rue St-Pierre. — Charles Donchels, rue du Boquet.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 31 mai. — Jean Verbarne, 59 ans, 3 moles, rue de l'Éclair-Messier, rue de Rouaix. — Jules Tunnel, 29 ans, 2 mois, rue du Niot.

MARIAGES du 29 mai. — Jules Deslepiere, 34 ans, menuisier, et Maria Chevaucherie, 27 ans, sans profession.

Etat-civil de Wattrelos. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 mai 1878. — Louis Libert, St-Lévin. — Alphonse Braie, Sarel. — Maria Saemmer, Bas chemin. Du 27. — Henri Stockman, rue Traversière.

Du 29. — Jules-Joseph Delannoy, Saint-Lévin. — Augustus Toye, Touquet. Du 30. — Artur Anjoing, Sarel. — Emile Jules-Joseph Helbois, St-Lévin. Du 31. — Odile-Sophie Carain, Martinière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 mai 1878. — Céline Fontier, 15 mois, Louquet. Du 30. — Alfred Bayart, 22 mois, Sainte-Marguerite. — Alfred Bernard, 11 mois, Gaudier. — Pierre-Joseph Synave, 67 ans 10 mois, tisserand, vieille Place.

Du 31. — Angèle Glorieux, 3 mois, petit Tournai. — Pierre-Fidèle Lambaerde, 13 mois, petit Tournai. Du 1er juin. — Angèle Watteau, 18 mois, rue du Griffier. — Flore Her, 17 mois, Cretinier. — Théodore-Désiré Messiois, 13 ans 2 mois, Place.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — Charles-Joseph Bulhois, 42 ans, cultivateur, et Virginie Corce, 26 ans, cultivatrice.

CONVOIS FUNÉRAIRES & OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Ramagnies-Chin, le lundi 3 Juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Auguste DUBRUE de dame Amélie FRETEUR, décédé à Ramagnies-Chin, le 2 Juin 1877, à l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Madame veuve Adolphe FLORIN-DUHAMEL et sa famille feront célébrer un obit solennel anniversaire en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 Juin 1878, à 9 heures et demi, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules-Amédée qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Saint-Martin, le mardi 4 Juin 1878, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Eugène-Henri-Joseph WATINNE époux de dame Sabine VANDAME, décédé à Auchy-les-Headin, le 4 Juin 1876, à l'âge de 27 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 Juin 1878, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis L'ONCLE époux de Dame Cécile MONNIER, décédé à Roubaix, le 5 mai 1878, à l'âge de soixante-neuf ans. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des OBITS seront célébrés en l'église Notre-Dame, Mercredi 5 Juin, à 7 heures, (Conférence de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs), même jour à 7 h. 1/2, (Conférence de la Sainte-Trinité), le 5 Juin, (Conférence des Trépassés), pour le repos de l'âme de dame Hortense-Sophie-Léonie DAZIN, veuve de Monsieur Jules-Désiré-Joseph DELEUVE, décédé le 11 mai 1878. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des OBITS seront célébrés en l'église Notre-Dame, Mercredi 5 Juin, à 7 heures, (Conférence de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs), même jour à 7 h. 1/2, (Conférence de la Sainte-Trinité), le 5 Juin, (Conférence des Trépassés), pour le repos de l'âme de dame Hortense-Sophie-Léonie DAZIN, veuve de Monsieur Jules-Désiré-Joseph DELEUVE, décédé le 11 mai 1878. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du Journal de Roubaix. — S'adresser pour les conditions, rue Vestier, 17.

Plâtres Location et réparation, rue du Fontenoy, 58. 18176

A. GARRETT-DUBUROU, entrepreneur de pavages, rue d'Italie, derrière la gare du Nord, Roubaix. 18388

Constructions Industrielles et Installations HENRY NEWBHAM, ingénieur-Architecte, pour l'obtention de brevets d'invention et patentes, 69, rue d'Inkermann, Roubaix. 45934

Imprimerie, Librairie, Lithographie Alfred REBOIX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Épicerie Au bon café du souve, spécialité de cafés brûlés, DELERUE fils, rue Magenta, 15 et 17, Roubaix. 1410

BARRES-LEULLETTE, rue du Vieil-Abreuvoir, 31. Piano Steimweg de N.-Y.-York. — Location et abonnement de musique à l'année.

FOURNIS-Delfortrie, ARTICLES DU JAPON pr robes et cadeaux, Grande-Rue, 56, Roubaix. 45813

Tapis — Ameublements BERNARD-WELCOMME, rue du Vieil-Abreuvoir, 5 et 13, Roubaix — Grand choix de tapis en tous genres; tapis ciré pour parquet, tapis liège et caoutchouc. Articles de voyage. Ameublements complets, sommiers élastiques, Glaces. — Agrés pour gymnase, etc.

Architecture Industrielle V. DUBREUIL, ingénieur-architecte, près des constructions et des installations d'usines, rez-de-chaussée, matérielles bâtis, à grande portée approchant 70/0 des colonnes; constructions métalliques et autres, économiques. 4945

AVIS AUX SOCIÉTÉS Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboix, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du Journal de Roubaix et dans la Gazette de Tournai.

Logographe Je passe sur dix pieds une bien triste vie ; Coupez-m'en trois, lecteur, je vous supplie ; Je n'aurai plus le mal que je porte en tous lieux, vous me rendez heureux. Le mot de l'Enigme d'hier est : Cito.

COUR D'ASSISES DU NORD Audience du 31 mai.

Présidence de M. le conseiller Jorel. Ministère public, M. Grévin, avocat-général.

AFFAIRE ROUSSEL. Dès huit heures du matin, une foule nombreuse et impatiente stationne aux abords du Palais de Justice, ce n'est pas le public ordinaire des audiences d'assise qui montre cet empressement. On se trouve en présence d'un monde qui ne se dérange que pour les causes exceptionnelles. Ici c'est extraordinaire, depuis la nature du crime jusqu'à la position de l'accusé.

La curiosité s'explique, c'est un notaire qui va s'asseoir sur les bancs. Aux tables des sténographes ont pris place plusieurs reporters de journaux de Paris et de la province.

Dès que l'accusé est introduit, M. l'avocat-général prend des conclusions qui tendent à ce qu'il soit adjoint au jury deux jurés supplémentaires et à la Cour un troisième assesseur.

La Cour rend un arrêt conforme à ces conclusions.

M. David, conseiller près la Cour d'appel, est pris 3 assesseur.

Au seul du débat le défenseur dépose aux pieds du jury les aveux de son client.

M^{re} Desespringalle, du barreau de Douai, est au banc de la défense.

A dix heures et un quart, l'huissier annonce la Cour.

M. le président ordonne d'introduire l'accusé. Tous les yeux se tournent du côté de la porte.

Le prévenu est de petite taille, il porte une longue barbe blanche ; son émotion n'est pas visible.

64 témoins déposent dans l'affaire. A 6 heures 1/2 l'audience est suspendue et reprendra demain à 10 heures.

VERDICT

Douai, 1^{er} juin. Rousset, notaire à Renescure, est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Faits Divers

Les journaux catholiques annoncent que Mme la duchesse de Chevreuse a quitté Paris, vendredi soir, se rendant à Domrémy, où en sa qualité de présidente du Comité de Jeanne d'Arc, elle emporte les couronnes adressées au Comité de tous les points de la France pour l'anniversaire du 30 mai. La Gazette de France ajoute que ces couronnes seront déposées dans la maison où est née Jeanne d'Arc. Cette maison contient deux salles assez petites. Peut-être toutes les couronnes n'y tiendront-elles pas. En ce cas, on en confierait une partie à l'église du village, qui est toute voisine de la maison historique.

Le Nouvelliste de Rouen rapporte que jeudi, jour anniversaire du martyre de Jeanne d'Arc un grand nombre de personnes de toutes conditions se sont rendues au monument élevé place de la Pucelle, et l'ont couvert de couronnes et de fleurs. Parmi les couronnes et les bouquets, on remarquait une magnifique couronne de fleurs naturelles, offerte par un groupe de jeunes gens rouennais.

Un décret concernant le costume officiel des préfets, sous-préfets et secrétaires-généraux vient d'être signé par M. le président de la République.

La grande tenue de cérémonie consiste dans la tunique d'officier général à deux rangs de boutons, broderies d'argent doubles pour les préfets, simples pour les sous-préfets et secrétaires généraux ; l'épée à garde argentée avec ceinturon d'argent pour les préfets, de soie pour les sous-préfets et les secrétaires généraux ; la ceinture, modèle actuel, le pantalon bleu à bande d'argent, la cravate noire, le chapeau à plumes noires, gansé d'argent.

La grande tenue de service se compose du même uniforme, moins la ceinture ; le chapeau est remplacé par un képi à bandeau d'argent, double ou simple suivant le rang.

La petite tenue se compose d'une tunique sans broderies, à deux rangs de boutons d'argent, à collet rebattu, modèle de la marine, d'un gilet droit, d'un pantalon sans bande, d'un képi noir et d'un pardessus modèle de l'infanterie, sans broderies ni galons, boutons de métal.

UNE HISTOIRE D'HEGEL ET UNE AVENTURE D'HOTEL. — Vous connaissez l'aventure d'Hegel : un jour, un riche seigneur de Berlin attendait, pour se rendre au bal de la cour, que son coiffeur vint le friser. C'était au printemps, il était à sa fenêtre et il maugréait fort du retard de l'artiste. Passe un promeneur habillé de gris et dont la mise, d'ailleurs, n'annonçait pas la richesse, il se parlait à lui-même et marchait fort distraité.

— Eh ! l'ami, montez s'il vous plaît, lui cria une voix.

C'était celle de notre seigneur. « Que me veut-on ? » pensa le promeneur, et il monta.

— Voulez-vous me tailler les cheveux, vous me frisez ensuite ?... Je suis très-pressé, je vais au bal de la cour... Mon maître de perruquier ne vient pas.

— Comment, monsieur, vous voulez... — Sans doute, sans doute, dépêchez-vous.

Notre homme prend les ciseaux et taille de son mieux, on lui apporte un fer, il va s'en servir. A ce moment, le gentilhomme, l'idée de se regarder dans la glace. Il pousse un cri.

— Comment, animal, voilà comment vous m'avez arrangé ?

— Je ne suis pas un animal ; je me nomme Franz Hegel, et je suis professeur à l'Université.

— Mais vous n'êtes donc pas coiffeur, vous n'avez donc jamais coupé de cheveux ?

— Jamais ! vous me demandez un service, je n'ai pas voulu vous le refuser, je vous salue.

Et le philosophe sortit comme il était entré.

Eh bien ! cette histoire d'Hegel a eu son pendant, ces jours-ci, dans un des grands hôtels de Paris. Le coiffé, là, était un prince de maison souveraine ; le coiffeur, un clubman très-connu, très-sympathique, qui, voyant la méprise, s'y était prêt de la meilleure grâce du monde. L'attente a déçu et la chose quand une personne de sa suite est entrée et a appelé le prétendu coiffeur : « Monsieur le comte. »

On s'est expliqué, on s'a beaucoup ri, et l'histoire court depuis les salons de Paris.

VARIÉTÉS

La fiancée du fossoyeur.

L'Aurore, ce matin là, avait défilé tout son collier de perles ; au bord de chaque feuille, au sein de chaque fleur brillait un bijou. La mousse du sentier, long échin de velours, se couvrait d'étoiles : j'hésitais par moment à les

souler aux pieds. Je marchais rêveur comme un amoureux de dix-huit ans peut-être. Les branches s'enlaçaient au-dessus de mon front ; les églantines me frôlaient au passage ; les pâquerettes, fées mignonnes, me risaient dans les herbes. La brise odorante venait à mon oreille dire des mots charmants. E. le avait sonné l'heure du rendez-vous... Mon cœur battait. Un brouillard, une vapeur s'élevait de la terre, par encens dégagé des prairies et des bois, écharpé transparente, derrière laquelle se cachaient mes amours. Mes amours !... Aurore la blonde, aux cheveux dénoués, aux yeux humides.

Je voyais son pied blanc effleurer la colline, je la voyais descendre, ma déesse chérie, nuageuse, éthérée, sous un diadème d'or. « O ma belle prodigue, à qui jettes-tu les pierres de la parure ? Pourquoi éparpiller tant de richesses ? Je ne suis qu'un profane... Et ce pour moi que tu sèmes à plaisir les trésors d'en haut ? Non, hélas ! que l'importe les hommes, que l'importe un mortel ! Tu viens pour la nature, cette grande coquette qui veut plaire à l'insolite, à l'oiseau, au soleil. Tu viens broder sa robe de mille diamants superbes, sans penser que l'insecte les boira sous la main, que l'oiseau en passant les ternira de son aile, ou que l'astre jaloux les fondra d'un regard. Donne, Aurore, donne un de ces joyaux à ton adorateur. Laisse lui prendre ces gouttes de rosée, pleurs de rosée, pleurs de saphir, tombés de tes beaux ois. Hélas ! hélas ! plus tes larmes me seraient précieuses, plus vite je vais les voir sécher !

La cruelle pourtant, avant de disparaître, me montra une rose au milieu du gazon. Oh ! c'était bien là un gage d'amoureux ! Fleur divine, éclose sous des doigts de satin, corolle embaumée par l'haleine de la fille du Jour... Ma rose chaste et gracieuse, ainsi qu'une jeune fille, résista longtemps avant de se laisser cueillir. Elle dirigea sur moi mille petits poignards... Ce sont ses traits de coquetterie, plus ils vous font mal plus le désir est excité... Elle tomba bientôt en mon pouvoir, la jolie rose, j'allais dire la jolie femme ! Elle avait ces traits nure indécise, particulière aux roses des champs : ses pétales semblaient se décomposer dans une chair diaphane ; une âme habitait sans doute ce calice parfumé... Les lèvres de la fleur touchèrent les miennes et je crus voir ces lèvres devenir pourpres... Ce que c'est une imagination de poète : j'étais fier, ma rose à la main, comme si j'eusse possédé la plus belle des compagnes.

Je continuai ma promenade, souriant à chaque pas au souvenir de l'Aurore.